

# Programme de formation B96 et BE

## COMPRENDRE LES CATEGORIES B(96) & BE

### POUR SAVOIR

#### QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



## LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC/F.2	3500 kg ou			
PTAC/F.2	750 kg ou	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg		+ de 3500 kg
PTAC/F.2 + PTAC/F.2	3500 kg ou	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg	+ de 4250 kg jusqu'à 12500 kg
	B	B(96)	BE	C1E

LE PROGRAMME DE FORMATION		
Séquences	Durée	Contenu
<b>Séquence 1</b>  <b>HORS CIRCULATION</b>	<b>4 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque</li> <li>• Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement</li> <li>• Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques</li> <li>• Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage</li> <li>• Réalisation d'exercices de maniabilité</li> </ul>
<b>Séquence 2</b>  <b>EN CIRCULATION*</b>	<b>3 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale</li> <li>• Angles morts</li> <li>• Changements de direction</li> <li>• Prise en compte des autres usagers</li> <li>• Information et communication avec les autres usagers</li> <li>• Anticipation, distances de freinage et d'arrêt</li> <li>• Trajectoires (virages, voies étroites)</li> <li>• Maîtrise de l'ensemble et partage de la route</li> </ul>
* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.		

### Dispositions administratives diverses

Code (ETG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans</li> <li>• La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi</li> </ul>	
<b>Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV automatique</li> </ul>
	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement



### ATTENTION !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée



en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracter !